Administratifs, Techniciens, Maîtrises, Ingénieurs et Cadres

CFE CGC AÉRONAUTIQUE ESPACE DÉFENSE

METALLURGIE

1ère Organisation Syndicale d' Airbus DS

Le + syndical

AIRBUS Defence & Space

La CFE-CGC vous souhaite une très bonne année 2023

5 janvier 2023

Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, et qu'elle permette la réalisation de vos projets personnels et professionnels les plus chers.

2022 s'est achevée sur le contraste entre la déception de l'échec du lancement des deux satellites Pléiades par VEGA-C, et le succès, quelques jours après, de la vente de 2 satellites d'observation pour la Pologne (projet assurant 500 emplois en France pendant 5 ans).

2022 s'est également achevée sur des avancées importantes dans les négociations RELOAD, avec entre autres les propositions suivantes :

- la mise en place de la prime d'ancienneté des cadres (représentant en 2024, 383€ annuels pour les salariés ayant 3 ans d'ancienneté ; 1278€ pour 10 ans d'ancienneté, et 2556€ pour les salariés ayant 20 ans d'ancienneté ou plus),
- la mise en place d'un temps partiel de fin de carrière avec majoration de salaire et possibilité de maintenir les cotisations retraite à taux plein,
- la mise en place d'un PERO (Plan d'Epargne Retraite Obligatoire) financé par la Direction,
- l'augmentation de l'abondement sur le PERCOL,
- l'élargissement de l'assiette de calcul de la prime annuelle des non-cadres,
- la dégressivité de l'arrêt de la prime de travail en équipe pour les salariés qui reviennent à un rythme de travail normal,
- la mise en place du « mécénat de compétences » avec possibilité, à partir de 58 ans, de prendre 8 jours de congés par an au titre de la mission de mécénat,
- etc (nous aurons l'occasion d'y revenir dans le détail).

Nous n'oublions pas que le début des négociations RELOAD a conduit à la disparition du préavis de retraite non travaillé, des congés d'âge, ou d'autres éléments de notre statut social. L'objectif de la CFE-CGC reste d'obtenir l'équilibre global de différentes mesures pour les salariés. La fin de la négociation de ces différents thèmes se tiendra du 9 au 13 janvier.

Suivront les négociations RELOAD sur les autres thèmes, et la très attendue application de la clause de revoyure de la politique salariale (entre février et avril).

Plus que jamais en 2023 la CFE-CGC sera à vos côtés pour vous aider, vous conseiller, vous soutenir dans les difficultés que vous rencontrez.

En ce début d'année, c'est le moment des bonnes résolutions : prenez celle de participer à la vie sociale de l'entreprise en rejoignant la CFE-CGC, 1ère organisation syndicale d'AIRBUS Defence & Space.